



Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

Brèves n°84

Avril 2014

Cycle d'Education à l'Environnement 2013/2014

La 25^{ème} édition du jeu-concours 2013-2014, lancé par Yvelines Environnement le 9 janvier dernier et destiné aux jeunes des Yvelines de 5 à 15 ans, est terminé !

De nombreux participants encore cette année qu'il faudra départager lors de la réunion du jury fin avril et qui seront récompensés fin mai lors de la remise des prix.

« **NOTRE AMI LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, comment bâtir sans détruire** »

YVELINES ENVIRONNEMENT
organise le jeu-concours

notre ami le
Patrimoine naturel et bâti
du 9 janvier au 11 avril 2014
comment bâtir sans détruire

Réservé
aux jeunes
de 5 à 15 ans

Plus d'infos sur notre site : www.yvelines-environnement.org

Avec la participation de l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France, l'APR2, la Base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Bergerie Nationale de Rambouillet, le Domaine de Madame Elisabeth, l'Espace Rambouillet, EADS ASTRIUM, EBS Le Relais Val de Seine - ESPERANCE, l'École Nationale Supérieure du Paysage, l'Établissement Public - Château de Versailles, la Ferme de Gally, la Fondation de Courbert, le Groupe Bolloré (Autolib'), l'Impératrice Wauquier, LAFARGE Granulats, La Lyonnaise des eaux, le Muséum National d'Histoire Naturelle/Arboretum de Chèvroloug, le Musée National de Port-Royal des Champs, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Potager du Roi, la Réserve Naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE), Siquola, la Serre aux Papillons, la SEVESO, SIDOMPE et SITA EDF de Porcheville.

Tous droits d'image et de reproduction des présentes sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Yvelines Environnement - 20 rue Mansart - 78000 Versailles

Tél : 01 39 54 75 80 - Fax : 01 39 54 61 66 - e-mail : yvelines.environnement@orange.fr - Site: <http://www.yvelines-environnement.org>



YVELINES
ENVIRONNEMENT

Reconnue d'utilité publique
par décret du 13 mai 1998.

A vos agendas !
Du 23.05 au 30.05

Exposition Yvelines Environnement à l'Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth :

A l'occasion du **25^{ème} anniversaire** de notre concours scolaire destiné à tous les jeunes de 5 à 15 ans du département des Yvelines, le **Conseil Général**, partenaire fidèle depuis l'origine de ce concours, nous offre cette année la possibilité de présenter à un large public les œuvres réalisées par les participants, sous la conduite de leurs enseignants et animateurs:

à l'**Orangerie du Domaine de Madame Elisabeth**,
73 avenue de Paris à Versailles.

Entrée libre et gratuite pour cette exposition qui ouvrira ses portes au public dès le **vendredi 23 mai de 11h à 18h**, jusqu'au vendredi 30 mai y compris samedi, dimanche et jeudi de l'Ascension.

A très bientôt !



L'aménagement forestier

Il constitue la feuille de route pour le gestionnaire, sur une période généralement de 20 ans, en fixant les objectifs à court et à long terme et en prescrivant les actions à réaliser, après avoir fait l'état des lieux.

Il permet de programmer les coupes et les travaux nécessaires pour :

- éclaircir et renouveler la forêt
- favoriser la biodiversité
- entretenir et améliorer les équipements d'accueil

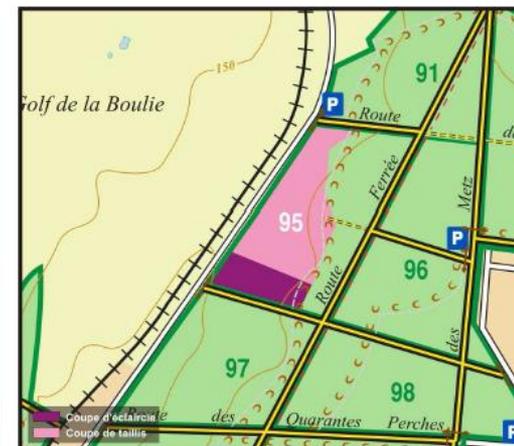
Il est approuvé par arrêté ministériel.

L'ONF prépare la forêt de demain

en réalisant des coupes en forêt domaniale de Versailles

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de Versailles bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2009-2028. Celui-ci prévoit des coupes nécessaires en 2014 sur la commune de Jouy-en-Josas.

Elles contribueront au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.



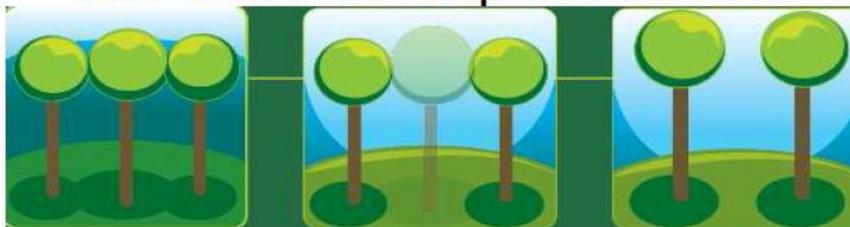
Plan de la coupe parcelle 95B en forêt de Versailles

> Une coupe d'amélioration est prévue sur la parcelle 95. Elle permettra de valoriser les plus beaux arbres.

Cette opération consiste à exploiter les arbres désignés par le forestier afin de donner plus de lumière et d'espace à leurs voisins. Cela favorise une **croissance harmonieuse** des plus beaux arbres.

La coupe d'amélioration ou éclaircie va concerner 2,7 hectares dans une plantation de chênes.

Illustration d'une coupe d'amélioration



Une forêt dense
et sombre

Une coupe pour
redonner de la lumière
aux arbres

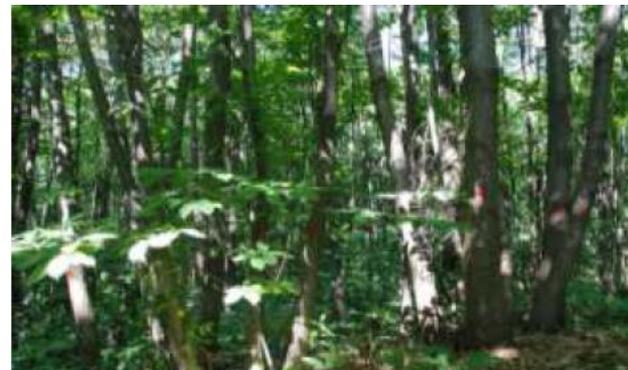
Une forêt
plus belle et plus
forte

> *Une coupe de taillis* sera réalisée sur 6,17 hectares de la parcelle 95. Elle a pour objectif de rajeunir le peuplement.

Grâce à cette opération sylvicole, les gros chênes (arbres de futaies issus de graines) sont préservés tandis que les châtaigniers (taillis) sont coupés. Ils laisseront place à de nouveaux brins, les 'rejets' de souches qui vont très rapidement repousser.

Cette coupe assure le renouvellement de la forêt et permet de produire du bois de petite dimension, généralement pour le chauffage ou la papeterie mais aussi pour fabriquer du parquet pour les plus beaux sujets.

Outre le rajeunissement des arbres, cette mise en lumière permettra aux châtaigniers de germer et de donner de nouveaux arbres.



Avant la coupe de taillis



Après la coupe de taillis



L'arbre rejette de souche

Illustration d'une coupe de taillis



Une forêt composée
d'arbres de futaie et
de taillis

Les arbres de futaie
sont conservés,
les arbres de taillis
sont coupés

Le taillis repousse
à côté des grands
arbres de futaie

***Vous retrouvez
régulièrement les
communiqués de
presse de l'ONF sur
notre site internet
[http://www.yvelines-
environnement.org/](http://www.yvelines-environnement.org/)***

> Ces interventions vont démarrer semaine 12 pour une durée de trois mois environ.

Ces travaux sont décidés par l'ONF et **réalisés par un exploitant extérieur.**

Une remise en état de la forêt est prévue en fin de chantier.

> Les arbres exploités seront stockés en bord de route

Pour la sécurité de tous, il est demandé de ne pas entrer sur les chantiers et de ne pas passer à proximité des engins durant le temps des travaux.

Aérodrome de St Cyr l'Ecole :

Une collaboration gagnante entre les riverains et les usagers de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole !

Grâce aux travaux du Comité de suivi de la Charte
de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole,
un document destiné aux pilotes a été rédigé pour les sensibiliser au respect de
l'environnement et diminuer les nuisances des avions pour les riverains.

Vous pouvez le consulter sur notre site internet YE :

http://www.yvelines-environnement.org/wp/wp-content/uploads/2014/04/Dossier-Environnement_R%C3%A9duction-des-nuisances-a%C3%A9riennes_03.2014-2.pdf

Un peu de philosophie, de prospective et du bon sens par Bernard Lenail

15.02.2014

Des menaces sérieuses pèsent au plan planétaire : le dérèglement climatique, la poursuite des émissions de gaz à effet de serre, la raréfaction des ressources naturelles sans parler du tabou de l'accroissement démographique qu'il est mal vu d'évoquer. S'y ajoutent, à des degrés variables selon les régions, des problèmes de pauvreté, de chômage, de manque de croissance, de pénurie d'eau, d'épidémie ou encore de dettes publiques excessives...

La France n'échappe pas à ces menaces mais si elle est plus touchée que certains de ses proches voisins (croissance, chômage, dettes) elle est en revanche mieux placée que d'autres dans d'autres domaines : baisse des émissions de CO₂ pourtant déjà faibles, taux d'indépendance énergétique, coût de l'électricité par exemple... Or ces atouts sont aujourd'hui en péril sans que la population en ait conscience.

Par exemple le développement en France des énergies renouvelables, pourtant très largement vanté mais contribuant encore très faiblement, moins de 4%, à la production d'électricité, contribue à la hausse des prix de l'électricité, entraîne la hausse des importations de gaz nécessaire pour pallier l'intermittence du vent ou du soleil et par contrecoup la hausse des émissions de CO₂ qui en découle.

Le développement à grande échelle des énergies renouvelables ne sera intéressant en France que le jour où celles-ci seront compétitives et viendront se substituer aux énergies fossiles et non au nucléaire comme c'est le cas aujourd'hui. Le jour où, enfin, on saura stocker économiquement l'électricité les énergies renouvelables pourront même prendre une place tout à fait prépondérante. Ce jour est encore lointain, et pourtant le débat français sur la transition énergétique comme le *Paquet Climat 2030* de l'Europe nous promettent une accélération du développement des renouvelables et l'amorce du déclin du nucléaire.

Un peu de philosophie, de prospective et du bon sens

On ne peut que regretter qu'une question aussi sérieuse que l'approvisionnement électrique du pays ne fasse pas l'objet d'une réflexion sereine au niveau gouvernemental associant, comme dans un passé pas si lointain, les scientifiques et les experts plutôt que les groupes de pression. Il y a tout lieu de déplorer en particulier le fait que l'Etat n'ait pas suscité à temps de réflexion stratégique sur la question de l'avenir du parc nucléaire (remplacement, abandon progressif ou prolongation) poussant ainsi EDF dans la voie de l'allongement de la durée de vie.

L'allongement jusqu'à 60 ans de la durée de vie de tous les réacteurs existants en France, comme le laisse entendre EDF depuis plusieurs années, semble pourtant aussi déraisonnable que le serait un recours massif aux renouvelables. Plus tôt le pays sortira de cette alternative sans nuance et mieux il s'en portera. La date clé n'est du reste pas 2016, date annoncée pour la fermeture de Fessenheim pourtant reconnue apte par l'Autorité de Sûreté mais 2018/21 période au cours de laquelle une vingtaine de réacteurs atteindront leur 40^{ème} anniversaire.

Dans le court délai qui nous sépare de cette échéance il n'est pas réaliste d'espérer remplacer 20 réacteurs, quelle que soit le mode de production alternatif envisagé. Il est par ailleurs inutile de rêver : la recherche de l'efficacité énergétique, aussi nécessaire soit-elle, ne pourra compenser ces 20 réacteurs. On peut au contraire prévoir, sans aucune intention de provoquer *souhaiter* serait plus juste, une augmentation des besoins liée à la reprise de la croissance, à la relance de l'industrie, au développement des usages de l'électricité, notamment pour les transports, et à la lente croissance de la population.

Bref on a trop attendu, trop perdu de temps et, sauf à accepter une crise majeure d'approvisionnement électrique, l'Etat devra donc consentir à la prolongation des réacteurs.

Un peu de philosophie, de prospective et du bon sens

EDF n'aura guère d'autre choix que d'accepter toutes les exigences de l'ASN dont il serait vain d'espérer une quelconque bienveillance : ce n'est pas son rôle et voilà déjà longtemps que celle-ci attire l'attention sur l'importance du défi qui attend le pays. Jusqu'à ces tous derniers jours le ministre en charge, focalisé sur la transition, ne manifestait aucune conscience de l'enjeu.

Si le parc de réacteurs est assez homogène de par sa conception, il serait bien étonnant qu'avec le temps certaines unités ne soient pas apparues plus difficiles ou coûteuses à entretenir que d'autres : toutes ne méritent sans doute pas les efforts de grand carénage prévus pour atteindre 50 voire 60 ans. Des critères géographiques (réseau ou besoins locaux par exemple) peuvent aussi jouer et conduire à préférer arrêter une unité avant une autre. Enfin la pyramide des âges des réacteurs est assez irrégulière : certaines années un ou deux réacteurs ont été mis en service la même année alors qu'à d'autres années jusqu'à 8 ont été couplés. D'autres facteurs devront être pris en compte pour lisser au mieux la charge : facteurs financiers, industriels, humains et logistiques.

Tout milite donc pour qu'une étude très sérieuse et nuancée soit faite pour établir un *calendrier objectif des mises à l'arrêt*. Il serait du reste bien surprenant qu'EDF n'ait pas dans ses cartons les prémices d'une telle analyse. En parallèle, et cela conditionne le calendrier, il conviendra de choisir par quoi remplacer les réacteurs mis à l'arrêt. Il est évident que l'option nucléaire a, là encore, toutes ses chances : ses partisans ont tout intérêt à un débat transparent dépourvu de toute idéologie car leurs arguments sont très solides.

Quoiqu'il en soit arrêter 20 ou 25 réacteurs avant 2025 pour réduire arbitrairement à 50% la part du nucléaire dans la production électrique (objectif annoncé pendant la campagne présidentielle) n'a aucun sens aux plans économiques, stratégiques ou autres, sauf à vouloir appauvrir le pays encore plus vite qu'il ne le fait déjà.

Arrêter Fessenheim fin 2016 n'a guère plus de sens : l'ASN a autorisé son fonctionnement pour 10 années supplémentaires après que le niveau de sûreté des deux réacteurs ait été relevé à sa demande pour approcher celui du futur EPR ; c'est dire que Fessenheim aujourd'hui est plus sûr que les réacteurs un peu plus jeunes qui n'ont pas atteint 40 ans. Bien sûr il faudra arrêter un *premier réacteur* mais il conviendrait de le faire au terme d'un choix objectif raisonné et expliqué, sur la base de différents critères, dont ceux de sûreté évidemment, mais pas sur un critère arbitraire d'âge pour faire plaisir à des opposants, pas tous français, qui une fois la décision prise partiront immédiatement à l'attaque de leur victime suivante. Si nos souvenirs sont exacts, il y a 20 ou 25 ans, quand EDF a décidé d'arrêter les deux réacteurs UNGG de Saint Laurent, EDF a décidé d'arrêter d'abord le plus ancien des deux puis, deux ans plus tard, le second de deux années plus jeune pour découvrir, très vite mais il était trop tard, que le mauvais choix avait été fait !

Le parc de réacteurs EDF constitue un atout important du pays, espérons qu'il soit géré avec sagesse et conformément à l'intérêt réel de la collectivité.

Bernard Lenail

A vos agendas :

Notre prochaine assemblée générale annuelle
aura lieu le **31 mai** à l'**Ecole de la campagne**.

Un grand MERCI à l'ONF de nous y accueillir et
de nous permettre de visiter le **télégraphe de Chappe** :

Le télégraphe est un **moyen de communication visuel par sémaphores** (bras mobiles en bois, dont la position indique des mots ou groupes de mots), placés sur les tours de Chappe. Ceci permettait de **communiquer sur de longues distances**.

C'est en décembre 1797 que Claude Chappe propose au ministre de la Marine
la ligne télégraphique de Paris à Brest.

L'année suivante, la 3^{ème} station est construite au Trou d'Enfer,
la mise en service se fait le 5 avril 1799. Elle fonctionna jusqu'au 3 janvier 1852.

À l'origine, le télégraphe fut installé sur une tour de bois provisoire qui laissa place à une tour de pierre. Le mécanisme et le matériel télégraphique furent vendus en 1853.

La charpente et le toit furent refaits. La tour servit alors de **poste d'observation pour la forêt**.

Le **site est classé** depuis le 6 décembre **1938** et la tour du télégraphe est inscrite à l'inventaire supplémentaire des **monuments historiques** depuis le 6 mai **1943**.

